

De : [Lina Bergeron](#)
A : [christiane.thibault](#) [REDACTED]
Objet : TR: Ventilation dans les écoles
Date : 27 novembre 2022 19:09:00
Pièces jointes : [image001.gif](#)
[lettre-LB_ventilation_nov_2022_VF\(002\).pdf](#)
[Utilisation des concentrations de CO2 en milieu intérieur.pdf](#)

De : Lina Bergeron
Envoyé : 27 novembre 2022 19:07
À : [christiane.thibault](#) [REDACTED]
Objet : TR: Ventilation dans les écoles

De : Lina Bergeron
Envoyé : 27 novembre 2022 19:05
À : [carole.arav](#) [REDACTED]
Cc : Yves Jalbert <[Yves.Jalbert](#) [REDACTED]>; Marie-France Boudreault <[marie-france.boudreault](#) [REDACTED]>; Yovan Fillion <[yovan.fillion](#) [REDACTED]>; Luc Boileau <[luc.boileau](#) [REDACTED]>; Marie Daoust-Gauthier <[marie.daoust-gauthier](#) [REDACTED]>; [christiane.thibault](#) [REDACTED]
Objet : Ventilation dans les écoles

PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Madame,

Nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance du document ci-joint concernant la ventilation dans les écoles et des mesures mises en place par le gouvernement du Québec et les établissements scolaires.

Vous trouverez également en pièce jointe l'avis de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) sur l'utilisation de concentrations de CO₂ en milieu intérieur à titre d'indice de ventilation.

Veillez recevoir mes salutations les plus respectueuses.

Luc Boileau
Directeur national de santé publique et sous-ministre adjoint
Ministère de la Santé et des Services sociaux
1075, chemin Sainte-Foy, 12^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1

MSSSw2

📞 581 814-9100 # 62700